

AGENDA...

- 27 juin Assemblée générale de l'association des amis de la MAP
3 mars au 30 avril Exposition de la MAP à la Bibliothèque de Luzy
4 mai au 12 juin Exposition de la MAP à la Médiathèque Condorcet de Château-Chinon
31 juillet au 31 août Exposition à l'Eglise de Glux-en-Glenne
6 septembre au 28 octobre Exposition à la Maison du Bazois (Alluy)
- Dans chaque lieu, des animations seront proposées par les bénévoles de l'Association et le Pnr du Morvan. Cf page 2*

*Les amis de la maison des
enfants de l'Assistance
Publique et des nourrices*

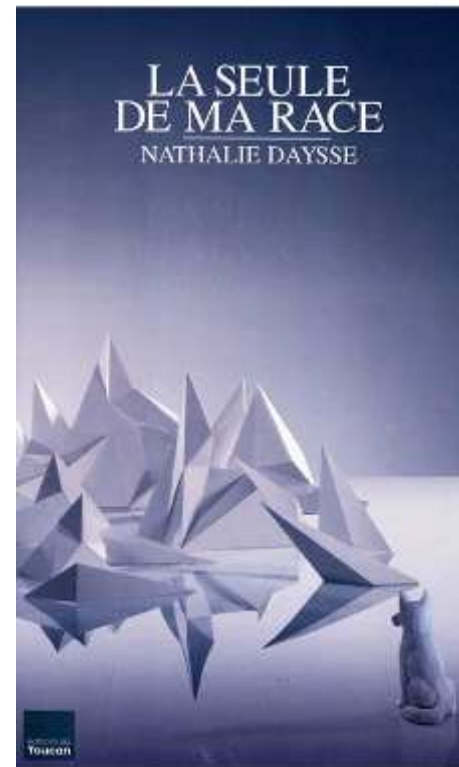


RECITS DE VIE... PAR NOËLLE RENAULT ET MARTINE CHALANDRE

La seule de ma race, Nathalie Daysse, éditions du Toucan

"J'éteins mon téléphone. Allongée sur mon lit, je reste un moment à repasser en boucle l'étrange proposition qui vient de m'être faite. Je ne sais si je dois m'en réjouir, si j'ai le droit de m'en réjouir. La femme qui vient de m'appeler veut tenter de réparer l'énorme préjudice qu'elle m'a causé il y a plus de 40 ans. Cette femme m'a tout simplement abandonnée à la naissance. Et moi, je l'ai retrouvée sans qu'elle-même ne me cherche."

Nathalie Daysse a 45 ans. Comme des milliers d'autres Français, elle est "née sous X". Mais à la différence de tous, elle est parvenue à retrouver sa mère biologique. C'est ce long cheminement vers sa vérité qu'elle relate dans ce récit où se mêlent magnifiquement émotion et révolte.



Une semaine pour renaître, un demi-siècle pour savoir, Bernard Storch



© Cœurs sans frontières

L'auteur, Bernard Storch, ancien pupille de l'État, est né en 1944 en ex RDA d'une mère allemande et d'un prisonnier de guerre français. En 1947, sa mère le confie à la Croix Rouge et au Groupe Français du Conseil de Contrôle, afin qu'il soit rapatrié en France. Dès son arrivée en France, admis à l'hospice Saint Vincent de Paul, il fut placé à l'Assistance Publique de la Seine et déclaré comme enfant abandonné de parents de nationalité inconnue. Dans "Une semaine pour renaître, un demi-siècle pour savoir" l'auteur décrit son enfance dans la France rurale d'après guerre et ses recherches en Allemagne comme en France pour y retrouver ses origines.

« Je n'en pouvais plus, il fallait que je sache qui j'étais, qui étaient mes parents et d'où je venais. Dès l'âge de 12 ans, je commençai alors à poser des questions à mes parents nourriciers, à mon Directeur d'Agence et à l'Assistante Sociale. Aucun d'eux ne pouvaient ou ne voulaient me répondre. Je dus attendre l'âge de 21 ans avant d'avoir un début de réponse avec le document qui me fut envoyé par l'Assistance Publique de La Seine à Paris. Document qui faisait mention de la déclaration faite en vue de me procurer la nationalité française. A cet âge ayant atteint ma majorité et n'étant plus sous la responsabilité de l'A.P j'ai commencé mes recherches.

En 1975, s'établirent mes premiers contacts et courriers avec la Croix Rouge basée à Arolsen en Allemagne. A partir de là, n'ayant que cette piste je me suis rendu en 1978 puis en 1979 en RDA. En huit jours, j'ai retrouvé toute une partie de ma famille. Je savais dorénavant que mon père était d'origine française.

Page 6

Pour tous renseignements, vous pouvez vous adresser directement à l'auteur au 06 75 03 46 73 ou par mail : bernard.storch@free.fr

Les amis de la Maison des enfants de l'Assistance Publique et des Nourrices

Association loi 1901

Siège social : mairie d'Alligny en Morvan, (58230), alligny.morvan@wanadoo.fr

Lettre d'info N°6

Juin 2010

Vous allez prendre connaissance des nouvelles "escales" 2010 de l'exposition itinérante. Les demandes sont nombreuses, nous en sommes à remplir l'agenda 2011...

Les visiteurs sont au rendez-vous, d'autant plus que nombreuses et variées sont les animations prévues à chaque étape. Une attention particulière est accordée au jeune public afin de lui transmettre la mémoire de cette double histoire.

Il ne faut pas oublier de remercier vivement tous les bénévoles qui accompagnent fidèlement cette aventure au long cours ainsi que les personnels du Parc Naturel Régional du Morvan et de la Communauté de Communes des Grands Lacs du Morvan, sans qui rien ne serait possible.

SOMMAIRE

- Page 2** : La vie de l'association : la tournée de l'exposition
Page 3 : On fait le tour du projet : choix de l'architecte ...
Page 4 : Carré d'histoire
Page 5 : Affaire à suivre : l'assistance Publique en dates
Page 6 : Agenda
Page 6 : Récits de vie

LA VIE DE L'ASSOCIATION :
EXPOSITION, PRIX et ASSEMBLEE GENERALE : *la vie de l'association s'intensifie*

.... A CHATEAU-CHINON....

7 mai	18h30 : Vernissage de l'exposition : Présentation du film <i>Fugue</i> de P. Cholbi, suivi d'un débat
11 mai	15h : Atelier « A la recherche de ses origines » par Lucienne Bazerolles
18 mai	14h/17h : Atelier numérisation des photos de classe
20 mai	Accueil des enfants de CM2 de Château-Chinon
26 mai	Présentation du film <i>Dans tes bras</i> d'Hubert Gillet
5 juin	Atelier « Sur les traces des enfants pris en charge par le département de la Nièvre, par Arlette Nicoloso
9 juin	17h : Soirée conte spécial Jeune Public avec Caroline Darroux de l'association Mémoires Vives
12 juin	15h : Finissage : lecture de textes

.... A QUARRE LES TOMBES.... 15 JUIN AU 29 JUILLET

....A LA BIBLIOTHEQUE, LES MARDIS (10/12H), MERCREDI (14H30/17H), SAMEDI (10/12H ET 14H30/17H)

15 Juin	20h (Mairie) : Présentation du film <i>Fugue</i> de P. Cholbi, suivi d'un débat
19 juin	15h : Inauguration
26 juin	15h (Salle polyvalente) : conférence « Les enfants des Vermiriaux » par Emmanuelle Jouet et Serge Sandor
3 juillet	17h (mairie): conférence sur les nourrices par Noelle Renault
9 juillet	19h (salle polyvalente) : Spectacle de R. Guillaumeau, C. Darroux et J-L. Debard « Les p'tits Paris, nos frères et soeurs de lait
10 juillet	18h (mairie) : Histoire de Thierrye-Amable Le Danois, morvandelle de l'Assistance Publique
16 juillet	20h30 (mairie) : Projection du film « Le lait des autres » de J. Tréfoüël
24 juillet	17h : Conférence sur le parcours de Mathieu Tamet par M-L. Las Vergnas

.... A GLUX EN GLENNE.... 31 JUILLET AU 31 AOUT

...EGLISE, MARDIS, MERCREDIS, SAMEDI, DIMANCHE ET JOURS FERIES (14h/18h)

8 aout	15h : Conférence sur l'histoire de l'accueil des enfants de l'Assistance publique dans le Morvan
18 aout	17h : Projection de l'émission <i>Fugues</i> de P. Cholbi et France3 Bourgogne suivie d'une discussion

... A LA MAISON DU BAZOIS (ALLUY)... 6/09 AU 28/10

L'assemblée générale de l'association des amis de la Maison des Enfants de l'Assistance Publique et des Nourrices aura lieu

**LE 27 juin, à 15 heures,
à Alligny-en-Morvan
(salle des fêtes)**

ASSOCIATION DES AMIS DE LA MAISON DES ENFANTS DE L'ASSISTANCE PUBLIQUE ET DES NOURRICES
 Présidente : Martine CHALANDRE
 A la mairie d'Alligny en Morvan
 58230 Alligny en Morvan
 Tel : 03 86 76 13 50, Fax : 03 86 76 00 27, mail : alligny.morvan@wanadoo.fr

L'association des amis de la MAP a reçu le prix Initiative région 2009 de la Banque populaire.
 (9 dossiers retenus sur 190)
Elle a obtenu une bourse de 2000 €



ON FAIT LE TOUR DU PROJET ?

Les premières avancées concrètes pour la création de la Maison sont là : recrutement de l'architecte et tr

Choix de l'architecte

Le maître d'œuvre est l'architecte qui dessinera et conduira les travaux de la MAP. Pour le recruter, la communauté de communes des Grands Lacs du Morvan a lancé un jury de concours.

Cette procédure permet de faire concourir trois architectes et de retenir celui des trois qui a rendu une esquisse du projet correspondant le mieux au programme des travaux.

Deux étapes :

27 avril : sélection des trois candidats retenus pour concourir

23 juin : sélection du maître d'œuvre

La MAP candidate au Pôle d'Excellence Rurale

La communauté de communes des Grands Lacs du Morvan a répondu à l'appel à candidature lancé par l'Etat au titre des Pôles d'Excellence rurale. Le dossier a été envoyé le 20 février dernier. La réponse est attendue pour le mois de juin 2010.

La reconnaissance par l'Etat de la MAP comme Pôle d'Excellence rurale a deux intérêts majeurs : elle permet d'obtenir des financements spécifiques au projet d'une part, elle donne au projet une notoriété supplémentaire d'autre part.

Extrait de l'introduction du dossier de candidature

« Située dans un lieu emblématique de la vie du bourg, cette Maison sera le centre névralgique d'un projet complet et structurant : les espaces publics, ainsi que les lieux d'accueil de la commune seront revisités aux couleurs du projet.

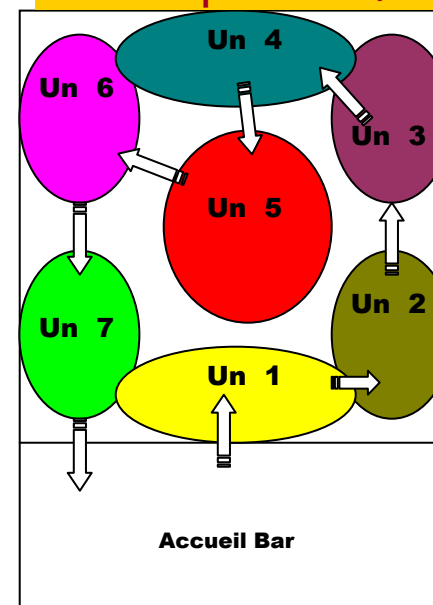
Les espaces publics existants (salle polyvalente, auberge, ...) seront réadaptés pour accueillir les nouveaux besoins générés par le projet et c'est donc tout le village qui s'approprie cette « histoire des dominés » pour la rendre à la postérité en en faisant une source de richesses nouvelles.

Cette Maison regardera d'une manière novatrice et inattendue la place d'une histoire de l'intime, jusque là minimisée. Elle questionnera le rôle des femmes dans la société : derrière ces destins du quotidien, de multiples questionnements surgissent sur l'évolution des droits des femmes et des enfants, la construction des hiérarchies sociales et des modèles familiaux. [...]

Aussi est-ce au titre de ce projet global et innovant que la communauté de communes des Grands Lacs du Morvan fait acte de candidature au Pôle d'Excellence Rurale 2010. »



En avant première : une esquisse de la trame de la future exposition



Le parcours de l'exposition s'articulera autour d'unités thématiques facilitant une présentation où se croisent les points de vue et les époques.

Le bar est intégré dans le parcours. Il est l'espace où commence l'histoire qui va être racontée dans les salles suivantes ainsi que celui où les visiteurs se retrouveront pour échanger sur ce qu'ils ont pu voir, découvrir ou redécouvrir.

- Unité 1 : Quelques repères historiques
- Unité 2 : Histoire(s) d'abandons.
- Unité 3 : Une enfance et une adolescence encadrées par l'administration
- Unité 4 : Nourrices sur place et sur lieu
- Unité 5 : Mythe et réalité de la nourrice sur lieu
- Unité 6 : Parcours de vie, regards d'adultes
- Unité 7 : Problématiques actuelles

CARRÉ D'HISTOIRE :

L'HISTOIRE DE L'ASSISTANCE PUBLIQUE

PARTIE 5/5 : L'ASSISTANCE PUBLIQUE A VECU ET LAISSE LA PLACE À LA DDASS

par Thierry Meunier

L'avènement de l'Aide Sociale à l'Enfance

Il faudra attendre 1953, pour voir apparaître le terme « Aide Sociale à l'Enfance » avec la mise en place dans chaque département d'un service d'aide à l'enfance de différentes catégories qui se trouvent soit sous sa protection, soit sous sa tutelle.

Il faudra attendre 1977, pour voir apparaître le terme « Famille d'accueil » en remplacement de « nourrice sèche » « gardienne ».

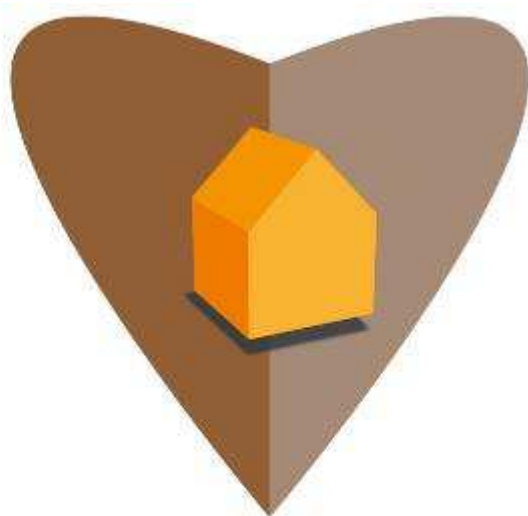
Aujourd'hui, l'abandon n'existe plus dans les pays développés. Le tour en bois et le bureau d'admission ont fermé, comme s'est évanouie la voiture de louage dans laquelle le directeur d'agence faisait ses tournées trimestrielles.

Dans le Morvan, le souvenir de l'Assistance Publique n'est plus entretenu que par les descendants des pupilles qui ont fait souche, ou encore, ici et là, la présence des derniers pupilles. La commune d'Alligny en Morvan entend développer un projet de création de la Maison des Enfants de l'Assistance Publique et des Nourrices, car à ce jour, c'est tout un ensemble de professions et de pratiques qui a disparu, un univers de hauts fonctionnaires, de gratte-papier, de fonctionnaires zélés, de comptables, de meneurs, de commis, de nourrices, d'inspecteurs, de médecins, de gérants de dépôt, etc. Tous vivaient de la circulation enfantine, parfois cruelle. Ces fonctions ont disparu aujourd'hui.

Le terme *Famille d'accueil* remplace celui de *nourrice sèche* ou *gardienne*

Conclusion : La Maison des enfants de l'Assistance Publique comme trait d'union de cette histoire

Evoquer l'accueil des enfants depuis le XVIII^{ème} siècle, avec la présence d'enfants mis en pension dans le Morvan, le placement d'enfant de l'Assistance Publique au XIX^{ème} siècle, nous permet d'établir des comparaisons avec notre vie de ce jour, de discerner les évolutions notables et de former des questionnements sur nos sociétés contemporaines.



La Maison des enfants
de l'Assistance Publique
et des nourrices

Evoquer l'intimité, les trajectoires de vie, l'histoire singulière des enfants placés conduit inévitablement à s'interroger sur la rupture, la séparation, l'abandon, le mode d'accueil, la prise en charge, l'accompagnement, l'éthique, le droit à connaître son histoire, le respect, les différentes formes possibles de parentalité, la parentalité fictive, enfin la construction identitaire. Ces questions sont non seulement contemporaines mais méritent de donner lieu, sur place au cœur du Morvan, au cœur de l'Europe, à un laboratoire de recherches tourné vers l'avenir, un observatoire dédié à la mémoire, car malheureux qui ne peut se protéger dans ses souvenirs.

...AFFAIRE A SUIVREpar Gaïd Pitrou

L'ASSISTANCE PUBLIQUE EN QUELQUES DATES , PARTIE 3

- Circulaire du 15 janvier 1852** Délégation donnée aux maires et circulaires aux curés pour obtenir leur protection.
- 1859** L'hospice des Enfants Trouvés et des Orphelins devient l'hospice des Enfants-Assistés.
- Enquête générale de 1860** Enquête portant sur les 86 départements (à l'exclusion de la Savoie, la Haute-Savoie, les Alpes Maritimes récemment annexés) faisant l'inventaire des institutions. Elle se termine en 1862 et préconise l'abandon des tours et le recours aux secours temporaires.
- 1863** **Abandon des tours remplacés par des Bureaux des admissions**
- 1867** *De l'industrie des nourrices et de mortalité des petits enfants par le Dr Monot, maire de Montsauche.*
- Loi du 5 mai 1869** Crée la catégorie des « enfants secourus ».
- Décret du 31 /07/ 1870** Création d'un cadre des inspecteurs et de sous-inspecteurs, nommés par le ministre de l'intérieur et chargés de la surveillance du service des enfants assistés. Financièrement et administrativement, celui-ci sera un service nettement départemental mais en étroite dépendance avec le service central.
- Loi du 19 mai 1874** Qui reprend et complète les dispositions de la précédente : journée de travail fixée à 12h pour les enfants de 12 à 16 ans avec interdiction du travail de nuit.
- 23 décembre 1874** **Loi Roussel sur « la protection des enfants du premier âge »**
- Arrêté préfectoral du 25 /05/ 1877, en exécution du décret du 26 /11/ 1876** Suppression du bureau des nourrices.
- 23 février 1877** **Règlement d'application publique de la loi Roussel.**
- Novembre 1880** Création du service des enfants moralement abandonnés.
- 7 mars 1881** Arrêté relatif au changement de nom des agents de surveillance des enfants assistés de la Seine. Ils prennent le nom de directeur.
- 28 mars 1882** Loi Ferry portant sur la scolarité obligatoire jusqu'à 13 ans
- 6 avril 1882** Création de l'école d'horticulture de Villepreux qui deviendra l'école Le Nôtre.
- 10 mai 1882** *Rapport du docteur Parrot de l'Académie de médecine portant sur les problèmes de la syphilis et de l'allaitement artificiel « des victimes du biberon et de l'industrie nourricière ».*
- 1^{er} janvier 1884** Ouverture de la maison de Thiais pour accueillir une centaine d'enfants de un à six ans.
- 18 décembre 1885** Création de l'école d'ébénisterie et de typographie de Montévrain (vers Lagny-sur-Marne) dans une ancienne colonie pénitentiaire abandonnée depuis 1861.
- 1885** Instauration d'une prime par l'Assistance Publique lorsqu'un enfant obtient son certificat d'étude. Prime pour les nourriciers, l'instituteur et l'élève.
- Délibération du 24 décembre 1886** Le Conseil Général de la Seine invite le directeur de l'Assistance Publique « à recevoir à bureau ouvert... sans obligation de bulletin de naissance ».
- 16 avril 1887** Création de l'école de typographie d'Alençon.
- 15 juillet 1888** Création de l'école professionnelle et ménagère pour les filles à Yzeure (Allier).

Chronologie réalisée à partir de l'ouvrage Sur les pas de Monsieur Vincent – Trois cent ans d'histoire parisienne de l'enfance abandonnée d'Albert Dupoux (Revue de l'Assistance Publique de Paris, Paris, 1958)